



Commune d'Arthaz-Pont-Notre-Dame

BULLETIN DE LIAISON

AVRIL 2008

Chères Arthaziennes, chers Arthaziens,

Par cette première édition de notre bulletin de liaison trimestriel, je tiens à vous remercier pour la confiance que vous avez adressée à l'ensemble de mon équipe. Grâce à ce choix, vous nous donnez les moyens de réaliser nos projets et d'avancer ensemble dans la même direction.

Cyril Pellevat

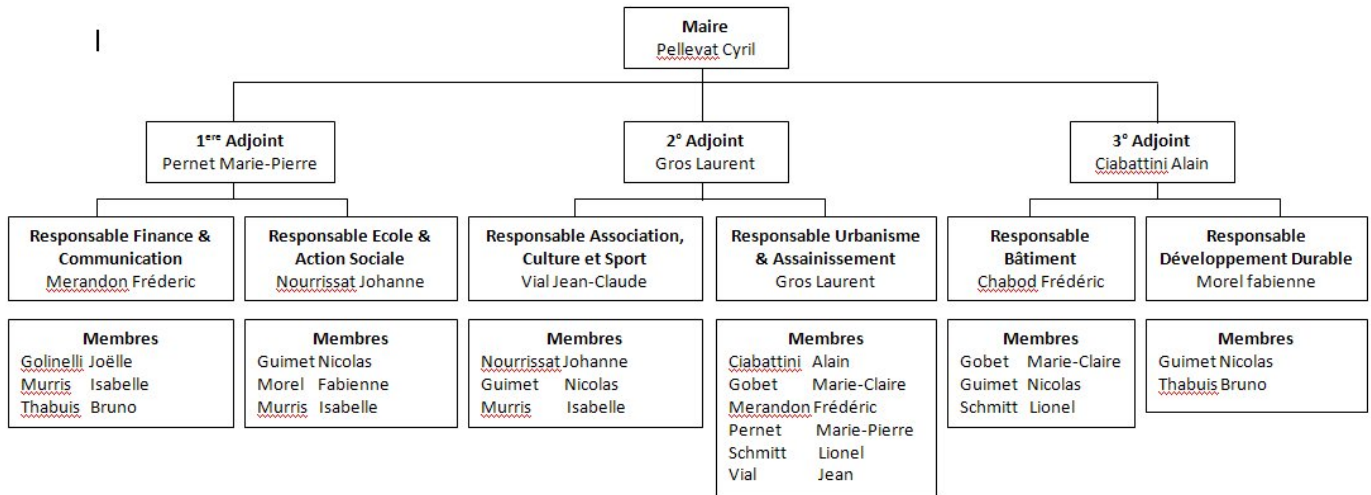
Le premier conseil municipal s'est tenu le vendredi 21 mars 2008 en mairie. Après la passation de pouvoir entre Monsieur Yves Rosset et Monsieur Cyril Pellevat, Madame Marie-Claire Gobet, en sa qualité de doyenne, a présidé la séance. Monsieur Frédéric Mérandon, en sa qualité de cadet, a été nommé secrétaire de séance. S'en est suivi l'élection à l'unanimité du maire, Monsieur Cyril Pellevat et l'élection des trois adjoints : Madame Marie-Pierre Pernet, Monsieur Laurent Gros, Monsieur Alain Ciabatini.



L'équipe du conseil municipal

Pour information, le prochain conseil municipal se tiendra le **15 avril 2008 à 20h30**.
L'ordre du jour sera le suivant : Vote du budget.

Vous trouverez, ci-dessous, l'organigramme du conseil municipal reprenant la composition des différentes commissions.



Communauté de communes Arve et Salève :

Titulaires : Cyril Pellevat, Alain Ciabattini, Laurent Gros

Suppléants : Nicolas Guimet, Fabienne Morel, Bruno Thabuis

Syndicat de Bellecombe

Titulaires : Cyril Pellevat, Marie-Pierre Pernet

Suppléant : Lionel Schmitt

Horaires d'ouverture du secrétariat de la mairie :

Lundi : 13h30 - 16h30

Mardi / vendredi : 14h30-19h00

Mercredi / jeudi : 9h00 - 11h30

Horaires de permanence maire et adjoints en mairie :

Lundi matin sur rendez-vous

Mardi et vendredi 18h-19h (permanence)

Vendredi après-midi sur rendez-vous

Samedi matin sur rendez-vous

Agenda

- Réunions de hameaux : L'équipe du conseil municipal organisera en mairie dans le courant du mois de juin des réunions de hameaux afin d'être à l'écoute de vos attentes. Vous serez informés prochainement par quartier des dates de réunions.

- Site Internet : Dans l'optique de la mise en place et en ligne du site internet, nous attendons vos suggestions et vos besoins quant à son contenu. Merci de les déposer avant le 31 mai 2008, soit dans la boîte à idées en mairie, soit à l'adresse Internet ci-dessous.

- Cérémonie du 8 mai : La cérémonie de commémoration de l'Armistice du 8 mai 1945 se tiendra à 11h00 place de l'Eglise.

- Quelques dates

17 mai : marché au fleurs - Sou des Ecoles d'Arthaz

14 juin : assemblée générale de Familles Rurales

28 juin : fête de l'école - Sou des écoles d'Arthaz

Information

Nous rappelons aux personnes travaillant à Genève qu'elles doivent venir se faire inscrire au secrétariat de la mairie. En effet, l'Etat de Genève reverse au département de Haute-Savoie une part des impôts à la source perçus sur le salaire des frontaliers. Chaque commune reçoit du département une part des fonds frontaliers en fonction du nombre de frontaliers inscrits en mairie.

Tribune libre

Ce bulletin de liaison se veut être un bulletin d'échange d'informations, d'idées, d'annonces entre les Arthaziens, les associations, la municipalité. Sa parution est prévue trimestriellement. Si vous souhaitez faire paraître un article, une annonce, n'hésitez pas à nous contacter en mairie. Nous nous ferons un plaisir de vous réserver un emplacement dans le bulletin.

Commission de communication : Marie-Claire Gobet, Joëlle Golinelli, Frédéric Mérandon, Isabelle Murriss, Marie-Pierre Pernet, Cyril Pellevat, Bruno Thabuis

